

Portes ouvertes

Mercredi 29 mai de 10h à 17h

Offre spéciale ouverture :

-10% SUR LES FORAITS DE PRESTATIONS
pendant 1 an et frais de dossier offerts*

À l'occasion d'une journée exceptionnelle de visites, venez découvrir notre **maison partagée** : un lieu pensé pour **accompagner la perte d'autonomie**, tout en préservant au maximum les **habitudes de vie**. La **présence d'auxiliaires de vie 7J/7** permet à chaque colocataire d'être accompagné selon ses besoins.

* La remise de 10% s'applique aux forfaits de prestation d'accompagnement de base et d'astreinte nocturne (hors plan APA/PCH) pendant 1 an, à compter de la date de début du contrat de prestation avec Ages & Vie Services pour tout contrat souscrit avant le 31 juillet 2024. Au-delà de cette année, la remise prend fin et les tarifs standards s'appliquent. Les frais de dossier sont offerts pour tout contrat souscrit avant le 31 juillet 2024.



Maisons partagées
pour **8 personnes**
âgées avec auxiliaires
de vie sur place 7J/7

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

agesetvie.com

Ici, chaque colocataire est chez lui, tout en étant entouré et accompagné quand il en a besoin.

Un logement *confortable*



Ages & Vie propose des maisons de plain-pied, adaptées aux personnes à mobilité réduite, offrant confort, indépendance et convivialité avec un **espace central d'environ 80m²** (salon, salle à manger, cuisine ouverte) et de **grandes chambres de 30m²** (avec salle de bain) disposant d'un accès direct sur l'extérieur.

Un accompagnement *personnalisé*



L'équipe d'auxiliaires de vie se relaie pour assurer une **présence 7j/7** et accompagner les colocataires dans les actes de la vie quotidienne, selon leurs besoins : courses, préparation des repas, ménage, entretien du linge, activités de loisirs, et également aide à la toilette, au lever et au coucher si nécessaire. La nuit, un membre de l'équipe en astreinte peut intervenir auprès des colocataires sur appel d'urgence, offrant ainsi un environnement de vie rassurant et sécurisant.

Un ancrage local *fort*



Les maisons Ages & Vie sont pleinement intégrées dans la vie de la commune. Les soins médicaux sont réalisés par les professionnels de santé extérieurs (médecins, infirmiers...), permettant ainsi aux colocataires de continuer à consulter les **professionnels auxquels ils sont habitués**. **Les repas sont préparés au sein de la colocation** par les auxiliaires de vie qui font les courses dans les commerces locaux.

 **Agasetvie.com**

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits


**AGES
& VIE**

Bien accompagné.
Bien entouré.
En maison partagée.